

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Paris : 35 fr.
Etranger : 40 fr.

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 26 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 AOUT

LA MORALE RÉPUBLICAINE

Les républicains ont raillé avec amertume les monarchistes naïfs qui naguère voulaient faire régner sous la République « l'ordre moral ».

En effet, ils ne le connaissent pas ; en revanche, le désordre et l'immoralité sont pour eux de vieilles connaissances.

Dans les rues de Paris, sur les boulevards, aux stations d'omnibus, où le public est assemblé plus nombreux, « on crie à plein gosier, dit le Temps, les infamies les plus révoltantes pour exciter la curiosité publique et le goût des choses scandaleuses... »

« C'est, dit le National, un concert pornographique, dont rien ne peut donner l'idée. »

Le journal républicain ajoute :

« Ah ! la nouvelle génération reçoit une éducation de premier choix ! On a beau coup déclamé contre les scandales de l'Empire. Jamais, cependant, sous l'Empire, les rues et les boulevards ne furent les mauvais lieux qu'ils sont maintenant. On pouvait encore s'y promener avec sa famille. La prostitution ne s'y étalait pas avec autant de cynisme qu'aujourd'hui. Le soir, de la Madeleine à la rue Drouot, on ne peut faire un pas sans se heurter à des groupes de filles. Les Champs-Élysées sont un lupanar en plein vent. Le faubourg Montmartre est ignoble. Vingt-cinq

» mille prostituées sont là comme chez elles. »

La République française, on le sait, n'est pas sévère sur la morale ; en annonçant l'arrivée au pouvoir de son patron et de ses rédacteurs, elle disait en 1881 : « L'ère des bégueuterics est passée ».

La République conclut en demandant un coup de balai. Le besoin s'en fait sentir évidemment, mais la République n'est pas un gouvernement d'ordre moral, et le ministre, dans une note officieuse, répond ainsi aux objurgations de la presse républicaine :

« Sous l'empire de la législation actuelle, l'administration est désarmée. Elle ne peut que faire arrêter momentanément les vendeurs ambulants, afin de vérifier la régularité des permissions dont ils sont porteurs et les empêcher de stationner sur la voie publique. Ce sont les seules mesures qui sont en son pouvoir et elle est disposée à y tenir rigoureusement la main. »

Les vendeurs ambulants peuvent donc crier toutes les saletés qu'il leur plaît ; deux conditions seulement leur sont imposées : avoir en poche une permission qui ne leur est jamais refusée et crier en marchant.

Telle est, prétend le ministre, la loi républicaine. Et ce même ministre punit une institutrice parce que l'on trouve dans le pupitre d'une élève un catéchisme ! Il ferme les collèges parce qu'ils sont tenus par des religieux extrêmement honorables ; il voit là une immoralité ! Cependant il laisse crier dans la rue, aux oreilles des jeunes filles, les obscénités les plus révoltantes.

L'ordre moral ! la République ne sait pas ce que c'est, mais l'ordre immoral, le voilà !

Le National publie la note suivante :

« Le ministre de l'intérieur s'est ému des vives réclamations formulées par la presse contre les crieurs de journaux sur la voie publique. Malheureusement la législation actuelle ne permet pas de sévir contre eux, la loi de 1881 ayant abrogé une disposition antérieure qui ne les autorisait qu'à énoncer le titre de la publication. »

Et la loi qui punit l'outrage aux bonnes mœurs, qu'en fait-on ?

Les Funérailles DE L'AMIRAL COURBET

LA CÉRÉMONIE DES INVALIDES.

Oh ! la grande et émouvante cérémonie où, autour du glorieux cercueil, l'on sentait vibrer l'âme de la France ! La famille du héros avait voulu qu'elle fût religieuse ; le gouvernement de la République avait décidé qu'elle serait seulement militaire. Militaire et religieuse, ce double caractère n'a-t-il pas suffi à l'hommage décerné aux dépouilles de notre immortel Courbet ?

Le premier rang du chœur était réservé pour la famille, représentée par M. Courbet-Poulard.

Un peu en arrière, l'état-major de l'amiral Courbet, composé de MM. de Maigret, capitaine de vaisseau, chef d'état-major ; Foret, capitaine de frégate, premier aide de camp ; Ravel, Goudot et Habert, aides de camp ; Edet, commissaire d'escadre, et

l'abbé Ragel, aumônier de la flotte.

Derrière ont pris place l'état-major du Bayard ayant à sa tête le capitaine de vaisseau Parrayon, commandant, et le capitaine de frégate Gourdon, commandant en second ; et des députations de toutes les spécialités de l'équipage du Bayard : gabiers, mécaniciens, canoniers, torpilleurs, timoniers ; un grand nombre d'officiers de marine.

Cédant à la pression de l'opinion publique, le gouvernement s'était résigné à être représenté. Il y avait là aussi des membres du Sénat et de la Chambre. Eh bien, la présence de ces complices de l'assassinat de Courbet nous a produit l'impression d'une profanation.

Mais, d'autre part, quel admirable et fortifiant spectacle que celui de ces officiers, de ces soldats, de ces marins, de ces nombreuses délégations de Paris et de la province serrés autour du cercueil du héros, dans le recueillement de la douleur et de la foi ! Citons au hasard le maréchal de MacMahon, les vices-amiraux Ribourt, Rousin, Amet, Paris, Galiber, Jauréguiberry ; les généraux Virgile, Bossant, Sumpst ; le général de Charette ; MM. de Baudry-d'Asson et Gaudineau, délégués par les royalistes vendéens.

L'association de la presse monarchique et catholique des départements était représentée par les membres du comité présents à Paris : MM. Louis d'Estampes, vice-président, le vicomte Christian de Villebois-Mareuil, secrétaire-général, le comte de Rothays et J. de Godlewski.

A l'entrée du chœur, faisant face au corps diplomatique, et au-dessus des membres du gouvernement, était suspendue la gigantesque couronne offerte par l'Association.

Cette couronne, sortie des ateliers de M. A. Dumas, 27, rue de Richelieu, mesure cinq mètres de tour. Elle est faite de feuilles de chêne et de laurier rehaussées d'épis d'or, et se détache sur un fond de velours noir portant en lettres dorées cette inscription : A l'Amiral Courbet, l'Association de la Presse monarchique et catholique des départements.

La description de la décoration de l'hôtel

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)

Par M. GASTON DE CINTRÉ

PROLOGUE

— Veux-tu m'accompagner demain à une vingtaine de kilomètres d'ici ? me demanda un soir, et nous nous levions d'une table de whist, Ernest de Ribérac que j'avais eu la bonne fortune de rencontrer au casino de Trouville. Je te promets de te montrer un chef-d'œuvre de curiosité, je veux dire un véritable castel qui fera la joie des yeux d'un érudit archéologue de ta sorte.

— J'y consens de grand cœur, répondis-je sans plus me faire prier ; cette excursion rompra un peu la monotonie des bains de mer en cet été si peu

Paris, le lendemain, de bon matin, nous arrivâmes au château de M..., dont la structure épaisse, les hautes tourelles grises et les pignons massifs annonçaient l'antique origine, et qui m'apparut comme un guerrier des temps anciens, blanchi sous les armes, mais toujours vigoureux.

Mon compagnon — un vieil ami de collège — avait dit vrai et ne s'était pas trop avancé : le manoir en question est une merveille dans son genre. Il a le rare privilège d'avoir su conserver la tournure de ces forteresses féodales, dont les bases semblent flotter au milieu des larges fossés qui les entourent. Comme j'en faisais la remarque à mon ami, il me dit que le bon goût et le respect des propriétaires pour le berceau de leur famille l'avaient préservé, tant à l'intérieur qu'au dehors, de ces changements déplorables qui, de nos jours surtout, enlèvent aux monuments du passé, devenus la proie de simples parvenus, le cachet de leur originalité et le caractère de leur époque. Lorsque nous eûmes pénétré dans tous les appartements, je pus me convaincre de la vérité de son assertion.

Tout en visitant ce noble débris du moyen âge, mon imagination courait les grands chemins. A la vue d'une bastille quelconque ou d'une église plus ou moins gothique, j'ai toujours d'instinct été porté à évoquer les souvenirs, et — pourquoi rougirais-je de l'avouer ? — je ne suis pas encore parvenu à me guérir d'un faible assez prononcé pour les légendes, ces naïfs récits du bon vieux temps, qui ont si souvent amusé mon enfance et qui, sous leur forme parfois abrupte, cachent sans doute bien des révélations à qui saurait les expliquer. A mon avis, ces contes bleus sont aux

vestiges imposants, restés debout après tant de siècles, ce que l'histoire est aux nations et aux peuples ; ils en font le charme, ils en poétisent l'aspect, et jamais je n'ai pu quitter le théâtre d'on de ces drames lugubres sans éprouver un frisson d'horreur, sans avoir une lame pour la victime et une malédiction pour le bourreau. Je me disais donc que cette demeure seigneuriale si ancienne, si grandiose, si pittoresque, devait infailliblement posséder, dans ses archives, de quoi défrayer pendant de longues heures la curiosité d'un voyageur, et je fis part de ma pensée à Ernest.

— N'as-tu pas quelque aventure à me raconter à propos de ces murailles ? lui fis-je brusquement, quelque exploit d'un chevalier galant en l'honneur de sa dame, un roman d'amour ou de vengeance, une ballade, que sais-je ?...

— Tu plaisantes ! — Non ; je parle très-sérieusement. — Tu pourrais te plaire à écouter de pareilles sornettes ? — Certainement. — Je n'ai nulle légende à te raconter concernant ce domaine, me répondit après une minute de réflexion mon ami devenu grave ; mais j'ai une histoire, si tu y tiens : une histoire simple, touchante, dramatique et surtout vraie... Ne préfères-tu pas la réalité à la fiction ? — Dans l'espèce, oui.

— Eh bien ! ce sera pour le retour.

La chose en resta là, et nous sortîmes du château pour explorer le parc. Si le premier n'a pas changé depuis une éternité, il n'en est pas de même du second. Là une main habile a embelli les ressources de la nature de toutes les merveilles de l'art cher à M. Alphonse, et fait rivaliser les jardins de M... avec les plus beaux de la France. Il serait hors de propos de les décrire ici.

Après avoir parcouru les superbes allées qui nous prêtèrent un délicieux ombrage, et nous être égarés avec délices dans les méandres interminables qui serpentent tout autour du vaste enclos, nous atteignîmes un bosquet de cyprès et de saules pleureurs dont les rameaux, s'entrelaçant, forment un fourré impénétrable à l'œil.

Ernest enfila ensuite un sentier étroit et caché qui nous conduisit au milieu d'une clairière où une chapelle romane, digne compagne du vieux castel, s'offrit à mes regards étonnés. Le deuil et la solitude l'entourent. L'oiseau n'y fait pas entendre son doux ramage ; le soleil ne l'éclaire jamais de ses rayons vivifiants ; les fleurs n'en embaument point le parvis de leurs frais parfums.

Je n'étais pas encore entré sous sa voûte humide que déjà mon esprit était en proie à une triste rêverie.

L'intérieur de cette chapelle ne renferme aucun objet susceptible d'attirer l'attention de l'archéo-

et de l'église des Invalides a déjà été faite. Constatons seulement son caractère imposant, mais insuffisamment maritime. Beaucoup de soldats, pas assez de marins. La musique militaire a fait complètement défaut dans la chapelle, et cela par ordre de M. Campenon.

La messe a été dite par le vénérable aumônier des Invalides, et l'absoute donnée par M^r Richard, coadjuteur du cardinal-archevêque de Paris, entouré d'un nombreux clergé.

Après la cérémonie religieuse, les dépouilles mortelles de M. l'amiral Courbet ont été replacées sur le char funèbre et conduites devant le grand portail d'entrée de la cour des Invalides. Les troupes massées sur l'esplanade ont alors défilé devant le cercueil en lui donnant le salut du drapeau. Puis les glorieux restes se sont acheminés de nouveau vers la chapelle, salués une dernière fois par la foule en proie à une émotion indescriptible.

DIFFÉREND HISPANO-ALLEMAND

Le *Liberator* dit que ce serait une honte nationale d'accepter l'arbitrage au sujet de la question des îles Carolines sur lesquelles l'Espagne a des droits de souveraineté. Cette souveraineté doit être défendue d'abord par la diplomatie, et au besoin par les armes, car l'Espagne ne cédera jamais un pouce de terrain national.

Il résulte des documents diplomatiques que l'Allemagne fit connaître, les 6 et 9 de ce mois, son intention d'occuper les îles Carolines et que le ministre des affaires étrangères protesta vivement.

Madrid, 28 août. — Par dépêche, le gouvernement a ordonné qu'on envoie immédiatement au dépôt de Carthagène le torpilleur acheté dernièrement à l'Allemagne.

Tous les officiers qui se trouvent en congé ou permission ont reçu l'ordre de rejoindre leurs corps respectifs.

Beaucoup de négociants espagnols ont contremandé l'envoi des marchandises demandées en Allemagne.

Les journaux ministériels disent que le gouvernement poursuit avec fermeté et modération les négociations avec l'Allemagne et qu'il espère obtenir la reconnaissance des droits de l'Espagne sur les Carolines. L'empereur Guillaume serait personnellement disposé à reconnaître ces droits.

Enfin on écrit de Berlin :

« Tout le bruit fait autour des Carolines n'a eu pour but que de dissimuler l'intention de l'Allemagne d'établir son protectorat sur l'archipel Marshall, à l'est des Carolines, et dont la possession a plus de prix à ses yeux que les îles espagnoles. »

Donc, tout s'arrangera à l'amiable. M. de Bismarck s'en tire par une tangente. Il a cherché une querelle d'allemand, par finesse, pour l'archipel Marshall. Quel malin !

logue : des cierges y brûlent nuit et jour ; quelques prie-dieu d'un travail simple et sans prétentions à l'art, plus trois ou quatre tableaux de sainteté en composent l'ameublement, auquel il faut joindre un crucifix d'argent.

J'étais sur le point de sortir et de chercher un autre aliment à ma curiosité de touriste, lorsque je vis mon camarade s'agenouiller plein de recueillement sur les dalles du sanctuaire. Instinctivement, je l'imitai. Lorsqu'il se releva, il me fit signe des yeux de le suivre et marcha vers l'autel. Je m'aperçus alors que celui-ci abritait une tombe, dernier asile d'un membre de la famille de Fergonne.

Il n'y avait là ni inscription ampoulée, ni épithape pompeuse. Au milieu d'une couronne d'immortelles, gravée dans la marbre, je lus ces simples mots :

ICI REPOSE
LA COMTESSE
SUZANNE DE FERGENNE
MORTE EN 1793
A L'AGE DE 22 ANS

Mais ces mots, si ordinaires qu'ils soient, ne suffisent-ils pas pour ouvrir à la pensée tout un monde de souvenirs ?...

J'avoue qu'en voyant ce fatal rapprochement d'une haute naissance et de l'ère sanglante qui la précéda, d'une jeunesse brillante et de la mort implacable qui la moissonna dans sa fleur, mon

Chronique générale.

LE MEETING DE LA SALLE RIVOLI.

Avant-hier soir a eu lieu, salle Rivoli, rue Saint-Antoine, 104, le meeting organisé pour protester contre la mise à prix de la tête d'Olivier Pain.

M. Henri Rochefort devait le présider.

Dès sept heures, une foule considérable se pressait devant la salle qui, une demi-heure après, était littéralement bondée. Il n'était plus dès lors possible d'entrer.

M. Henri Rochefort n'a pu y pénétrer.

M. Vaughan, Eudes, Vaillant, Roche, ont eu toutes les peines du monde pour atteindre l'estrade.

Des discours ont été prononcés à la suite desquels un ordre du jour flétrissant la conduite du gouvernement anglais a été voté.

Pendant ce temps, plusieurs centaines de personnes s'étaient groupées dans la rue. Un service d'ordre, commandé par deux officiers de paix, faisait circuler la foule.

LA VEUVE D'OLIVIER PAIN.

Les *Tablettes* nous apprennent que le gouvernement français se dispose à secourir la veuve et les enfants de notre infortuné compatriote Olivier Pain.

LE CHOLERA. — L'état civil de Marseille a enregistré jeudi 85 décès dont ceux de 30 enfants et 34 cholériques.

Il y a eu au Pharo 5 entrées, 40 guérisons, 4 décès. 76 malades restent en traitement.

A Toulon, 40 décès cholériques se sont produits en ville depuis avant-hier matin ; un autre décès dans la banlieue et 44 à l'hôpital Saint-Mandrier, parmi lesquels celui d'un capitaine de frégate.

7 cholériques sont en traitement à l'hôpital civil.

L'hospice de Bon-Rencontre a été ouvert jeudi.

L'émigration continue.

A Madrid, la dernière statistique constate en Espagne 4,413 cas, dont 4,493 décès.

ACCIDENT AU CAMP DE CHALONS

La journée de mardi, aux manœuvres du camp de Chalons, a été malheureusement troublée par un affreux accident arrivé à l'officier d'artillerie Gatineau. Une pièce a éclaté, et la culasse est venue le frapper au ventre, où elle lui a fait une horrible blessure. Tous les intestins étaient sortis ; c'était un spectacle affreux. Presque toute la cavalerie de la division d'Espeuilles arrivait en ce moment-là, chargeant contre les canons ennemis. Les cavaliers ont pu arrêter leurs chevaux à quelques mètres du blessé.

On devine la confusion et le désordre, les chirurgiens accourant, les officiers s'agitant çà et là. Pendant ce temps, un capitaine s'en allait, à franc étrier, chercher un curé dans

les environs. Le brave curé enfourcha le cheval de l'ordonnance de l'officier et arriva à fond de train. Il put encore assister le moribond, qui expira bientôt après. Ce triste événement fait l'objet, au camp, de toutes les conversations. Le lieutenant Gatineau laisse des regrets unanimes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 août.

La Bourse est déserte. Les funérailles de l'amiral Courbet retiennent ailleurs un grand nombre d'habités du marché. Néanmoins, les dispositions sont bonnes et les cours se maintiennent sans difficulté.

Rien à dire des Rentes françaises : le 3 0/0 est à 81.20, l'Amortissable à 82.85, le 4 1/2 à 108.95. Le 3 0/0 détachera, mardi, son coupon trimestriel.

Le Crédit Foncier de France se tient ferme à 1.315.

Les Obligations à Lots sont très-demandées. Les plus avantageuses sont les Communales 1880 et les Foncières 1885.

La Société Générale reste toujours ferme à 435. Bon courant d'achats pour l'obligation de l'Ouest Algérien.

L'obligation nouvelle des Chemins Autrichiens est demandée à 379.50.

On offre beaucoup d'obligations du Canal de Panama et cela se comprend. Les actionnaires peuvent, jusqu'à un certain point, se résigner à courir la chance : leurs actions sont au porteur ; ils verseront s'ils le veulent bien ; mais les obligataires sont sans défense. Voici la comparaison des prix d'émission et des cours actuels :

| | Emission. | Cours. | Perte. |
|--------------|-----------|--------|--------|
| Oblig. 5 0/0 | 437.50 | 340 | 97.50 |
| — 3 0/0 | 225 | 210 | 15 |
| — 4 0/0 | 333 | 286 | 47 |

Avant de demander un centime au public, sous forme d'obligations, il faut mettre les actionnaires en demeure de prouver leur confiance dans l'entreprise par le versement des 250 francs restant à verser. Si les actionnaires ont peur de risquer 250 fr., comment veut-on que le public donne son argent ?

Le Crédit Lyonnais est très-offert et trouve difficilement contre-partie.

Les actions des Chemins de fer sont calmes : Le Nord cote 1,588 75, l'Orléans 1,338 75, le Midi 1,160, l'Est 798 75, l'Ouest 860.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

EUGÈNE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

le récit fera oublier la longueur du chemin.

Quelques instants après, nous avons dépassé les derniers arbres de l'immense avenue qui conduit au château et nous nous engageâmes dans les détours du bois.

Ernest ralentit à ce moment l'allure de son cheval et me fit sa narration que j'écoutai religieusement.

Quand il eut fini :

— Et la comtesse de Fergonne était de ta famille ? fis-je avec émotion.

— C'était mon aïeule maternelle.

— Eh bien ! ce que tu m'imposais tout à l'heure comme une condition, je te le demanderais à présent comme une grâce.

Pendant les quelques semaines que je passai encore avec mon ami, il fut obligé de revenir souvent sur l'histoire de la jeune patricienne.

Sa sœur se joignit à lui pour satisfaire toutes mes exigences à ce sujet ; et, avec ce charme qui la caractérise, elle me donna des détails intimes qui m'ont rendu ma tâche des plus faciles.

J'ai changé, à la demande de mes hôtes trop aimables pour ne pas être obéis, les noms de certains lieux et de trois personnages ; mais sauf quelques explications historiques indispensables pour l'intelligence du récit, j'ai presque écrit sous leur dictée.

(A suivre.)

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'IMPÔT FONCIER SOUS LA RÉPUBLIQUE

Les agriculteurs, écrasés par une crise sans exemple encore dans notre pays, se plaignent ardemment, et demandent qu'on réduise au moins quelque peu l'impôt foncier.

Ils font observer que, dans la moitié de la France, cet impôt représente 6, 7 et même 8 pour 100 du revenu de la terre, et qu'il est doublé en outre par les centimes additionnels.

A cela, que répondent les républicains ? Les républicains se moquent des agriculteurs et déclarent que jamais la terre n'a été aussi libre, ni aussi légèrement taxée. A la fin du siècle dernier, prétendent-ils, la contribution foncière était de 240 millions. Aujourd'hui, elle ne serait plus, d'après eux, que de 180 millions.

Fort bien ! Mais ce que les républicains omettent de dire, c'est que les 240 millions de la fin du dernier siècle remplaçaient tous les impôts et toutes les taxes de l'ancien régime. Or, sous un nom ou sous un autre, la République de 1871 a rétabli peu à peu ces taxes différentes, elle les a même rendues infiniment plus lourdes.

Ce que les républicains dissimulent également avec soin, ce sont les centaines de millions de centimes additionnels que les agriculteurs et les cultivateurs payent chaque année de tous les côtés.

Si bien que la terre, pour l'impôt foncier seulement, en arrive à supporter une charge de 350 à 400 millions de francs par an.

Principal de l'impôt et centimes additionnels compris, cela fait au moins 15 à 18 pour cent de revenu.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

CLASSES 1880 ET 1883.

Le ministre de la guerre a fixé au 21 septembre prochain le renvoi de la classe 1880.

Les hommes de la deuxième portion de la classe 1883 qui n'ont fait qu'un an de service seront renvoyés le 29 septembre. Ils ne seront donc restés que dix mois sous les drapeaux.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant :

« Un tornado d'une grande violence marche progressivement vers le sud-est et est à présent un peu au sud d'Halifax. Sa vitesse est d'à peu près 25 milles à l'heure. Trajectoire probablement au nord-est, traversant l'Atlantique entre le 45° et le 55° de latitude. Son centre sera au nord de l'Irlande et causera des troubles dans le temps sur la Grande-Bretagne, les côtes de France et du Norvège, entre le 31 août et le 2 septembre. »

LE CIRQUE SANGER-BARNUM

Le plus grand, sans contredit, de tous les cirques connus, le cirque Sanger-Barnum, va, très-prochainement, donner des représentations dans notre région. Son itinéraire est ainsi fixé :

Mercredi 2 septembre, Vierzon ; jeudi 3, Selles-sur-Cher ; vendredi 4, Montrichard ; samedi 5 et dimanche 6, Tours ; lundi 7, Chinon ; mardi 8 et mercredi 9, Saumur ; jeudi 10 et vendredi 11, Angers.

Dans chacune de ces villes auront lieu de magnifiques cavalcades où figureront les 140 chevaux, les huit éléphants, les 45 chameaux et dromadaires, les superbes chars que possède ce splendide établissement équestre.

La *Petite France* publie la dépêche suivante d'Angers, 28 août :

« La réunion du congrès vient d'avoir lieu au Grand-Théâtre.

» Elle a duré de une heure à 5 heures.

» Cinq cents délégués étaient présents.

» Il y a eu une entente parfaite pour désigner les candidats, qui sont :

MM. Bury, Maillé, Marie-Baudry, Allain-Targé, Benoit, Varailhon et Aubelle. Cette liste a été acceptée par une majorité considérable.

Comment se fait-il que M. Combarieu ait été écarté ?

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

M. Jules Robyns, trésorier et délégué de la Société française de Tempérance, a remis avant-hier, dans une des salles de la gare de Tours, en présence des employés supérieurs de la Compagnie d'Orléans, les récompenses accordées par cette Société à 47 membres du personnel du chemin de fer d'Orléans.

Médaille d'argent à M. Jean Alary, chef de station.

Médailles de bronze à MM. Célestin Gros, sous-chef de gare ; Jounin, chef de train ; Blin, chef d'équipe ; Lemeunier, sous-chef de quai.

Diplômes de témoignage de satisfaction à MM.

Baudry, surveillant (gare de Saumur) ; Brosse, chef de brigade ; Foféla, chef de quai (gare de Saumur) ; Lasne (gare de Saumur) ; Leterre, graisseur ; Lina, chef poseur ; Renard (gare de Saumur) ; Venon ; Viaud, garde-ligne ; Bretaudou ; Lombard et Brochais.

ANGERS.

Le bouquet de M. Chevreul. — La Société des études scientifiques d'Angers a décidé d'envoyer à M. Chevreul, l'illustre savant, qui aura cent ans le 31 août, une adresse et un superbe bouquet.

Le bouquet est exposé chez M. Dorgère, fleuriste, boulevard de Saumur.

Pendant le premier semestre 1885, le département de Maine-et-Loire a produit 14,925 tonnes de houille.

POITIERS.

Le Conseil général de la Vienne a blâmé le préfet, en votant l'ordre du jour suivant, qu'avait proposé M. de Soubeyran :

« Le Conseil général exprime le vœu que l'administration départementale tienne désormais plus de compte des intérêts de l'agriculture, et regrette les procédés employés par M. le préfet pour la dissolution du comice agricole de Mirabeau. »

La fête des jardiniers. — Établie depuis plus de cinquante ans par les soins de M. Lacroix, la fête de saint Fiacre se célébrera très-solennement encore, cette année, dans l'église Saint-Jean-de-Montierneuf, à Poitiers, demain dimanche 30 août.

JEU D'INSTRUCTION

Les auteurs des pensées, exprimées dans notre numéro du jeudi 27 août, sont :

- N° 1. Massillon.
- 2. La Fontaine.
- 3. Boileau.
- 4. Thémistocle.
- 5. Victor Hugo.

Un certain nombre de personnes, parmi lesquelles deux dames qui, malheureusement, refusent de livrer leurs noms à la publicité, ont trouvé les noms des 4 premiers auteurs. M^{me} le Parisienne, de Saumur, verra qu'elle a commis deux erreurs sur 4 des noms trouvés. Victor Hugo a seul échappé à toutes investigations.

Les 4 premiers numéros ont été également trouvés par Népomucène Grindorge, de Saumur, et par M. Raclon, de Saumur.

Cette fois, les recherches pourraient être un peu plus difficiles. Mais nous y aiderons, en fournissant d'avance certaines indications, qui devront limiter le champ des chercheurs.

N° 1. — L'athéisme est une maladie de l'âme, avant d'être une erreur de l'esprit. (A chercher parmi les sept sages de la Grèce.)

N° 2. — De quel chansonnier contemporain est la chanson : *Bon voyage, cher Dumoulet* !

N° 3. — Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense. (Vers d'un grand poète du siècle de Louis XIV.)

N° 4. — Les bonnes mœurs produisent la santé. (Pensée d'un noble évêque du même siècle.)

N° 5. — Le bien public doit être la première loi. (A chercher parmi les Romains.)

AVIS AUX CHASSEURS. — *Repas chauds instantanés.* — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sautée aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

Faits divers.

UNE ULTRA CENTENAIRE.

Il existe dans le bourg d'Auberives-en-Royans (Isère) une femme âgée de cent vingt-quatre ans.

Cette femme vit encore et les journaux de la région s'occupent d'elle de nouveau.

Le curé d'Auberives a écrit à l'un d'eux pour confirmer le fait ou à peu près.

Il n'affirme pas que la brave femme ait réellement cent vingt-quatre ans ; il atteste seulement, d'après un acte notarié, que cent

est donc une haute personnalité qui n'intimide que par son auréole de gloire, et qui laisse au visiteur la joie de se dire, en se retirant : j'ai vu un brave soldat et un homme aimable.

Le capitaine de vaisseau Jaurès, que Gambetta savait un vaillant, avait été envoyé à l'armée de Chanzy et y avait reçu, avec le grade de général, le commandement du 21^e corps. Jaurès, aujourd'hui sénateur et vice-amiral, car le marin est retourné à ses premières amours : à ses vaisseaux, eut aussi un des premiers rôles dans ce grand drame historique de 1871. Chanzy le félicita hautement pour son énergie et son sang-froid dans la retraite de la 2^e armée de la Loire.

Mais à cette heure suprême de la défaite du Mans, à ce point capital de la lutte, on est tellement fasciné par l'énergie de Chanzy que l'on ne peut faire autrement que de rappeler le rapport sur la bataille du Mans que, le 13 janvier, de Sillé-le-Guillaume (route du Mans à Laval) il adressa au ministre de la guerre à Bordeaux. Nous y relevons ces lignes de flamme : « J'ai donné, en pleurant de rage, l'ordre de battre en retraite sur Alençon. Là, en me réunissant au 19^e corps encore intact, ralliant autour de moi tout ce qui a du cœur dans la 2^e armée, je marcherai sur Paris, tous cette fois prévenus qu'il faudra arriver ou mourir. La grandeur du but à atteindre me semble justifier ces risques suprêmes. »

et un ans se sont écoulés depuis son mariage.

Elle pourrait célébrer des noces commémoratives qui n'ont pas de nom. Ce ne sont plus ni des noces d'argent, ni des noces d'or, ni des noces de diamant.

Mais la bonne vieille est veuve depuis une trentaine d'années.

LE CIRAGE AU TONKIN. — En campagne, entre une marche et un combat, le troupier français ne songe guère à sa toilette ; mais dès que l'heure de la suspension d'armes a sonné, la coquetterie reprend ses droits, et le piou-piou tient à être

Bien astiqué, Propre comme un sou.

Il faut que le fournillement reluisse et qu'on puisse se mirer dans les godillots. Mais le cirage manquant là-bas ; alors nos troupiers ont utilisé la rose de Chine (*Hibiscus rosa sinensis*), qui contient une matière gluante. Cinq ou six fleurs écrasées sur le cuir suffisent pour le rendre brillant comme un miroir. Dorénavant, le cirage à la rose remplacera avantageusement le cirage à l'œuf.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 231. Encore le Tonkin. Ferry en voyage (dessin). Les aventures extraordinaires de Polyxène Canaron (fin). Un projet. Recettes utiles. Avis aux électeurs. Lettre d'un compère. Léo Taxil.

Avis aux conservateurs.

L'administration de la *Lanterne d'Arlequin* ose faire un nouvel appel aux conservateurs en faveur de la propagande par la presse. Il faut imiter les républicains et répandre la bonne presse à profusion. La presse est actuellement le levier le plus puissant pour soulever les masses.

A côté des journaux locaux, auxquels il faut accorder une grande partie des ressources dont dispose le parti conservateur, il faut placer une petite revue humoristique, mordante, vive, alerte, illustrée, à bon marché, comme la *Lanterne d'Arlequin*, que nos ouvriers et nos paysans lisent avec tant de plaisir. C'est cette vaillante publication qu'il faut répandre à profusion. Et cela coûte si peu ! Il suffit de quelques francs, de quelques sous par semaine, pour en faire cadeau aux braves gens qui ne pensent pas à acheter des journaux, et auxquels on distribue gratis de mauvaises feuilles qu'ils repousseront dès qu'on aura su leur mettre de bons journaux entre les mains.

La 38^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y commence l'étude du royaume de

Prusse : Topographie, hydrographie, voies ferrées, organisation militaire, flotte, ordres et décorations, universités, etc., etc.

Outre une carte générale physique de la Prusse, quatre gravures ornent le texte. Elles représentent les grands hommes de la Prusse, Martin Luther, le cabinet de travail du roi Guillaume au palais royal de Berlin, l'Hôtel-de-Ville de Dantzig.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 29 août 1885.

Chronique rurale, par A. de Bonviller.
Le Jais, 3 gravures, par X.
Un dimanche.
Histoire de l'électricité statique (suite et fin), 3 gravures, par J. Lebreton.
Un drame étonnant.
Bibliographie.
Sphinxiana.

Abonnement : Un an, 14 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUTS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. Un an, 2 fr.
Un numéro : 10 cent.

SOMMAIRE DU N° DE SEPTEMBRE. — Dictionnaires populaires. Calendrier, température et travaux du mois. Histoire du mois de septembre. Saint-Michel, patron de la France. Charité passe richesse. Le premier voyage du petit enfant raconté par lui-même. Le panégyriste de l'amiral Courbet. Jean-Baptiste l'Indien. Origine du mot *toast*. Le pilote héroïque. Les fils de la Vierge. Le médecin de la famille, etc.

ILLUSTRATION : 1 portrait (M^{re} Freppel), 7 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALLCYON, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

APPEL AUX POÈTES

Le trente-cinquième concours poétique ouvert en France le 15 août 1885, sera clos le 1^{er} décembre 1885. Vingt médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carrance, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir.*

ALCOOL DE MENTHE DE RICOLES

45 ANS DE SUCCÈS
33 RÉCOMPENSES — 12 MÉDAILLES D'OR
Bien supérieur à tous les produits similaires
ET LE SEUL VÉRITABLE
Infaillible contre les Indigestions,
Maux d'Estomac, de Cœur, de Nerfs, de Tête, etc.,
et dissipant le moindre malaise.
PRÉSERVATIF CONTRE LES ÉPIDÉMIES
Eau de Toilette et Dentifrice très appréciées.
Fabrique à LYON, 9, cours d'Herbouvillle. — Dépôt à PARIS, 41, rue Richer.
EXIGER LE NOM DE RICOLES
Dépôt dans les principales Pharmacies, Parfumeries et Épiceries fines.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

GLORIA VICTIS !

Le Mans est de toute la campagne l'étape la plus noble pour l'amiral ; c'est là qu'il écrivit à Chanzy : « Je ne me suis jamais trouvé, depuis 39 ans que je suis au service, dans une position aussi navrante pour moi. » Nous estimons que c'est le moment où une courte biographie doit lui être consacrée.

Jauréguiberry est né le 26 août 1815. Il avait douze ans lorsque la France l'arracha à ses parents et à l'Océan, le jeta dans les plaines de la Loire pour lui faire combattre d'autres flots... les flots humains. Et l'amiral apporta à la 2^e armée de la Loire son bras vaillant, son âme noble, son intelligence élevée, son cœur bien français : l'amiral, que nous avons eu l'honneur de voir, ces jours derniers, dans sa villa de Passy, et de faire parler sur les événements de 1870, est un homme à l'extérieur excessivement avenant. Le marin est de taille moyenne. Les yeux sont vifs ; mais ce qui plaît le plus dans cette figure à barbe blanche en collier, c'est la franchise de l'âme qui s'y reflète. L'amiral

On le voit, si Chanzy, avec une telle foi, un tel patriotisme, n'a pas conduit nos soldats à la victoire, c'est que Dieu avait condamné la France à l'humiliation.

La délégation de Bordeaux, à la lecture du rapport de Chanzy, trouva au général en chef un courage antique et l'en félicita... Mais il ne crut pas la même énergie à nos pauvres soldats n'en pouvant plus de fatigue ; et le ministre de la guerre ne voulut pas dévouer une armée à la mort, et ordonna la retraite sur la Mayenne, pour la protection de la Normandie et de la Bretagne.

Le 17 janvier, l'armée était derrière la Mayenne et fermait aux soldats de Moltke la route de Rennes.

La Bretagne ne fut pas attaquée. Tandis que Frédéric-Charles et Chanzy se mesuraient sous les murs de Laval, une nouvelle pétrifiante courut soudain les quatre coins de l'Univers : « Paris, affamé, a capitulé ! »

Un armistice de vingt-et-un jours fut signé, à Versailles, par Jules Favre, ministre des affaires étrangères (délégation de Paris), et le comte de Bismarck, chancelier de la Confédération germanique. La Convention portait : une Assemblée nationale est convoquée à Bordeaux, pour le 15 février ; les élections auront lieu le 8.

Chanzy, par un ordre général débordant de pa-

triotisme, annonça l'armistice à son armée. Puis, par un train spécial, que le prince Frédéric-Charles mit beaucoup d'empressement à lui offrir, il se rendit à Paris où l'appelaient le général Le Flô, ministre de la guerre. Chanzy assista à deux séances du conseil du gouvernement, séances présidées par le général Trochu, et auxquelles prirent part tous les ministres de la délégation de Paris, le général Vinoy, commandant en chef de la garnison de Paris, et le général Clément Thomas, commandant en chef des gardes nationales. Il y fut décidé que Chanzy, en prévision de la reprise des hostilités, passerait son armée sur la rive gauche de la Loire, pour préserver la route de Bordeaux, et qu'il laisserait la défense de la Bretagne au général de Colomb, soutenu par Charette et Cathelineau. Chanzy rentra à Laval le 10 février au soir. Et à l'expiration de l'armistice, la 2^e armée occupait ses nouvelles positions sur la rive gauche de la Loire.

(A suivre.)
RAOUL BONNERY,
de la Société des Gens de lettres,
Officier d'Académie.

BON MARCHÉ
Sans précédent

TOURNÉE COMMERCIALE

ASSORTIMENTS
Considérables

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

DE NANTES

Actuellement rue d'Orléans, 55, à Saumur

MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE POUR LE COMPTE DES FABRIQUES

D'une quantité considérable de Toiles, Tapis et Tissus en tous genres, provenant du trop plein de leurs réserves, dont les stocks se chiffrent par millions.

L'itinéraire de cette importante maison étant fixé d'avance, elle ne séjournera qu'un temps limité à Saumur,

Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 6 septembre 1885, à midi.

2 CAVES

Avec Pressoir et Puits,

Situées à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 15, Ayant appartenu à la famille BONNE-MÈRE.

Ces caves sont de plein pied avec la rue et peuvent être vendues séparément au gré des amateurs. Sur la mise à prix de 400 francs l'une.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Deux Maisons

Situées à Saumur, à l'angle de la rue Bodin et de la place de l'Arche-Dorée, n° 2 et 7,

Occupées par M^{me} veuve VALET et M^{me} CANARD. — Reveu 680 fr.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (712)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

A LOUER DE SUITE

MAGASIN

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A LOUER

DE SUITE

MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 3, avec sortie rue des Boires,

Comprenant 5 pièces au rez-de-chaussée, 5 au premier étage, mansardes, grenier, cave, grande cour, jardin, hangar, 2 écuries, vaste remise, grenier à fourrage, etc.

S'adresser à M. SOURDEAU, négociant à Saumur, place du Port-Cigongne, ou à M^e AUBOYER. (660)

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELIERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

BAINS DE MER

Place de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billet d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction

A LOUER

Deux Châteaux

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrûté, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties

UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite.

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-lampiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que, par suite d'agrandissements, il a transféré ses MAGASINS et ATELIERS rue du Portail-Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un assortiment complet de tous les Articles de ménage, lampisterie, lampes, suspensions, couverts de métal, seaux hygiéniques, etc., etc. (642)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CABINET D'AFFAIRES

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.

Arbitrages et expertises complètes.

Recouvrements et renseignements, etc., etc.

Consultations absolument gratuites.

CAMEMBERTS NOUVEAUX

Chez

BONVALET-GAUTIER

Rue Nationale, 26, Saumur.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

MERGERIE EN GROS

Maison L. VINSONNEAU

On demande un apprenti.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITIRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSURES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Saumités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^s de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

ÉTUDE DE LA RELIGION

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES

QUATRE ÉVANGÉLISTES

Par M. l'abbé MÉRIT

Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT 1885.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------|----------------------------------|-----------------------------|----------------|-------------------------|-----------------------------|----------------|
| | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. | | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. | | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. | | Clôture précé ^{de} | Dernier cours. |
| 3 % | 81 17 | 81 15 | Est | 797 50 | 798 75 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 517 | 515 50 |
| 3 % amortissable | 82 90 | 82 85 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1238 75 | 1238 75 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 515 | 514 75 | Est | 380 | 380 |
| 3 % (nouveau) | | | Midi | 1155 | 1158 75 | — 1865, 4 % | 521 | 521 | Midi | 378 50 | 379 50 |
| 4 1/2 % | 107 70 | 107 70 | Nord | 1590 | 1591 25 | — 1869, 3 % | 460 50 | 460 50 | Nord | 389 | 390 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 109 | 108 90 | Orléans | 1340 | 1340 | — 1871, 5 % | 396 | 397 | Orléans | 379 | 379 |
| Obligations du Trésor | 508 | 507 50 | Ouest | 863 75 | 863 75 | — 1875, 4 % | 518 | 518 | Ouest | 378 | 378 |
| Banque de France | 5000 | 5000 | Compagnie parisienne du Gaz | 1495 | 1493 75 | — 1876, 4 % | 518 | 519 | Paris-Lyon-Méditerranée | 384 | 383 |
| Société Générale | 455 | 455 | Canal de Suez | 2031 25 | 2020 | Bons de liquid. Ville de Paris | 430 | 428 50 | Paris-Bourbonnais | 375 | 377 |
| Comptoir d'escompte | 972 50 | 980 | C. gén. Transatlantique | | 473 75 | Obligations communales 1879 | 459 50 | 460 | Canal de Suez | 585 | 580 50 |
| Crédit Lyonnais | 540 | 543 50 | Russe 5 0/0 1870 | 94 | 94 50 | Obligat. foncières 1879 3 % | 458 | 457 | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1317 50 | 1315 | | | | Obligat. foncières 1883 3 % | 362 | 363 75 | | | |
| Crédit mobilier | 222 50 | 222 50 | | | | | | | | | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.